

INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES DÉPÔTS

1- PROBLÉMATIQUE

Les aires de stockage pour les dépôts d'écorces, de craie, ou de terre sont assez fréquentes dans le vignoble champenois. Bien entendu leur présence n'est pas remise en cause puisqu'elles sont nécessaires à l'activité viticole, mais leur intégration paysagère pourrait être améliorée.

De plus ces dépôts sont régulièrement pollués par des dépôts sauvages de gravats et autres déchets n'ayant aucun rapport avec la viticulture.

Voici quelques exemples qu'il faudrait éviter :



Dépôts atteignant de grandes hauteurs



Grande aire de stockage en bord de route



Aire de stockage très visible depuis le haut du coteau



Dépôts sauvages de gravats sur une aire en lisière de forêt

2- RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

Eviter d'entreposer des matériaux sur de grandes hauteurs. En effet, plus le tas est haut plus il est facilement visible, et ceci à des distances importantes.

La plantation d'une haie autour de ces dépôts présente deux avantages principaux, notamment masquer ceux-ci (au moins en partie) pour plus d'harmonie paysagère du vignoble et décourager les éventuels dépôts de gravats (ou autres déchets) fréquemment observés sur ces aires de stockage.



Haie autour d'un dépôt situé en bord de route



La haie rend le dépôt accessible côté vignes et non visible côté village

Matériel végétal	Choix des espèces	Coût
Arbres ou arbustes : selon la place disponible et la hauteur de haie voulue.	• Privilégier les espèces locales • Susceptibles d'abriter des auxiliaires de la vigne • N'hébergeant pas de ravageurs • Nécessitant peu d'entretien (taille une fois par an en hiver)	Arbustes : 1 à 2 €/plant Prévoir 1 plant/mètre linéaire Arbres : Environ 100 €/plant

3- POUR ALLER PLUS LOIN

Noms d'espèces recommandées, coordonnées de pépiniéristes : consulter la fiche technique « Arbres et arbustes dans le vignoble ».

Guide pratique viticulture durable en Champagne hors série 2014 « Aménagement des pourtours de parcelles de vignes » pages 10 et 11.

Plaquette « Aménagement de haies au vignoble » disponible sur l'extranet du CIVC.

Guide pratique PNR de la Montagne de Reims « Un paysage d'excellence pour un vin d'exception! ».

AIDES FINANCIÈRES

Des financements sont disponibles par l'intermédiaire de la commission « Equipement du vignoble » du CIVC pour tout projet collectif (c'est-à-dire impliquant au moins deux vignerons, ou une structure telle que commune, ASA ou AF).

CONTACT :

Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne (CIVC)

Alexandra Bonomelli,
Pôle technique et environnement,
Tél : 03 26 51 50 62 alexandra.bonomelli@civc.fr
5 rue Henri Martin, 51200 Epernay
www.champagne.fr

Parc naturel régional de la Montagne de Reims

Maison du Parc
Chemin de Nanteuil, 51480 Pourcy
www.parc-montagnedereims.fr Tél : 03 26 59 44 44
contact@parc-montagnedereims.fr